



RTTC pour 2024

Lors du CST du 19 octobre dernier, la collectivité a proposé une RTTC pour le vendredi 16 août 2024 (les 4 autres RTTC seront à poser par l'agent)

Notre demande d'une RTTC pour le vendredi 10 mai a été refusée par la collectivité au motif d'une fermeture des services incompatible avec notre mission de service public (mercredi 8 mai, jeudi 9 mai étant fériés, une RTTC le vendredi 10 mai aurait eu pour conséquence une fermeture des services de 5 jours).

Les établissements scolaires étant fermés le vendredi 10 mai, nous avons sollicité qu'une vigilance particulière soit apportée aux demandes de congés, RTT ou RTTC sollicitées par nos collègues ayant des enfants scolarisés.

La collectivité a acté cette proposition et les directions seront sensibilisées.

La CGT du CD80 toujours aussi proche des agentes pour défendre leurs droits et leurs conditions de travail.